

L'évidence du logement intergénérationnel pour Denise, 76 ans, et Lucile, 18 ans

La Voix du nord du lundi 23 décembre 2013

Il y a quatre mois, elles ne se connaissaient pas mais aujourd'hui, elles partagent la même habitation. En septembre, Denise Demoliens a décidé de louer une des chambres de sa maison d'Hellemmes à Lucile Devin par l'entremise de Générations et cultures. Une association spécialisée dans le logement intergénérationnel dans la métropole lilloise, qui entend développer le concept en Sambre-Avesnois.

PAR CLAIRE DE VREGILLE
maubeuge@lavoixdunord.fr
PHOTO « LA VOIX »

Cinquante-huit années séparent la chaleureuse grand-mère de la discrète étudiante. Mais la différence d'âge ne les empêche en nulle façon de se retrouver autour d'activités communes. Le marché de temps en temps, un concert, les boutiques, les repas... « On partage beaucoup de moments », résume Denise Demoliens, visiblement ravie d'avoir loué une chambre à Lucile Devin en début d'année scolaire. Originaire de la Haute-Marne, la jeune fille est en première année de BTS tourisme au lycée Gaston-Berger de Lille. L'été dernier, comme nombre d'étudiants, elle cherche à se loger à un peu plus de 400 km de chez elle. « J'ai fait une demande auprès du CROUS et regardé un peu les offres de colocation, raconte Lucile Devin. Et puis je suis tombé sur ce concept de logement partagé sur internet. Cela me convenait bien car je ne connaissais



Depuis trois mois, Lucile Devin loue une chambre chez Denise Demoliens.

personne à Lille et j'avais besoin d'un repère. » Après avoir déposé un dossier auprès de l'association Générations et cultures, qui met en lien les personnes âgées et les jeunes de moins de 30 ans, la jeune femme de 18 ans a rapidement rencontré Denise Demoliens, ancienne assistante maternelle. « Elle a débarqué avec toute sa famille », sourit la septuagénaire. Le feeling est passé rapidement, puisque le contrat de location a été signé dans la foulée. Et depuis

« Avec quelqu'un de jeune, on vieillit moins vite », assure Denise Demoliens.

quatre mois, le binôme semble avoir trouvé ses marques. L'étudiante loue sa chambre pour 250 € par mois et bénéficie d'une salle de bain attenante, rien que pour elle. Si elle dîne régulière-

ment avec sa propriétaire, elle se garde aussi du temps pour étudier, faire de la gym et participer à l'harmonie d'Hellemmes. « La musique nous rapproche, car Denise est une ancienne saxophoniste ! », commente Lucile Devin. Il est clair que les liens classiques entre propriétaire et locataire sont largement dépassés. « On est plus dans une relation grand-mère-petite-fille, juge Denise Demoliens. Elle fait un peu partie de la famille. » Le bail en lui-même sort du cadre

traditionnel. Les deux femmes ont signé un contrat d'occupation à titre précaire, qui implique que des petits services soient rendus, Lucile s'occupe par exemple des courses, et que chaque contractant ait envie de partager plus qu'une location.

« C'est un petit revenu en plus » pour Denise Demoliens. Mais l'essentiel n'est pas là. C'est aussi pour cette septuagénaire active

« Je ne me voyais pas regarder la télé toute la journée ! J'avais envie de vie dans la maison. »

un moyen d'avoir de la compagnie, elle qui a vécu seule pendant vingt-deux ans. « Je ne me voyais pas regarder la télé toute la journée toute seule ! J'avais envie de vie dans la maison. » Ses enfants et petits-enfants, qui vivent dans la région et près de Genève, ont également adopté Lucile. Le cap de la confiance a été rapidement franchi, même si ce n'était pas forcément évident au départ. L'ancienne assistante maternelle connaît dans son entourage des personnes du même âge très réticentes à l'idée d'accueillir un parfait inconnu chez elles. Le cadre associatif a su rassurer Denise Demoliens, devenue en quatre mois la meilleure ambassadrice d'un logement intergénérationnel qui fonctionne. « Avec quelqu'un de jeune, on vieillit moins vite », tranche-t-elle. Imparable ! ■

Le logement intergénérationnel prendra-t-il en Sambre ?

L'association Générations et cultures, qui combat l'exclusion des personnes âgées, expérimente depuis trois ans son dispositif « Un toit à partager » dans la métropole lilloise.

Elle met en lien des personnes âgées et des moins de 30 ans à la recherche d'un logement. Les membres de cette structure inspectent le logement proposé, recueillent les attentes des seniors et reçoivent les jeunes pour écouter leurs motivations.

Ils favorisent ensuite une rencontre entre le propriétaire et le

futur locataire et assurent un suivi. Le loyer est de 200 € (comprenant normalement les charges) auquel s'ajoute une cotisation de 20 € par personne. Elle est demandée par Générations et cultures.

À la recherche de seniors

En contrepartie, le senior propose au minimum une chambre et le jeune s'engage à effectuer quelques menus services. « Mais ce n'est pas un garde-malade ! », prévient d'emblée Marie-Domi-

nique Lacoste, directrice de la structure.

L'échange et le partage sont les mots d'ordre de ce mode de logement partagé. D'ailleurs, les membres de l'association parlent plus volontiers de « cohabitation » que de « colocation ».

Générations et cultures a déjà réussi à constituer une cinquantaine de binômes dans la métropole lilloise, depuis la mise en place de « Un toit à partager ». L'association souhaite désormais étendre son dispositif dans le bassin minier mais également en

Sambre-Avesnois. Elle recherche des seniors prêts à partager leur logement et a noué plusieurs contacts avec les acteurs locaux du logement.

À Maubeuge et Aulnoye

Une convention a notamment été passée avec le Centre d'étude d'action sociales (CEAS), basé à Maubeuge. Le CEAS ira, sur le terrain, à la rencontre des personnes âgées et des jeunes. Les membres du centre estiment que le concept peut prendre en Sambre-Avesnois.

Le bailleur Promocil s'est également associé à la démarche, en recensant dans son parc locatif à Maubeuge et à Aulnoye-Aymeries les personnes de plus de 65 ans, disposant d'une pièce disponible dans leur appartement, pour éventuellement accueillir un jeune de moins de trente ans. De la sous-location, sous condition, qui a été rendue possible par la loi Molle de 2009. ■

► Intéressés par le dispositif ? Afin d'obtenir davantage d'informations et pourquoi vous lancer, vous pouvez contacter l'association Générations et cultures au 03 20 57 04 67 ou le CEAS au 03 27 89 65 76.